



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CSAL DU 22 MARS 2024
déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Les coupes budgétaires décidées par l'exécutif ont surpris autant par leur ampleur que par leur rapidité, d'un trait de plume ce sont 10 milliards d'euros de crédits budgétaires qui ont été annulés en quelques jours.

L'austérité s'affiche donc sans complexe avec 10 milliards en moins pour les services publics et avec ces annonces les mêmes recettes reviennent inlassablement. Cette politique relève aussi d'une logique de remise en cause du modèle social français qui ne manquera pas d'impacter les droits des travailleurs et la situation des plus vulnérables.

FO rappelle qu'en dépit du creusement du déficit et de la dette, le gouvernement a maintenu l'ensemble des baisses d'impôts organisées depuis 7 ans (70 milliards d'euros de recettes en moins). Il ne remet pas en cause non plus les aides versées aux entreprises dont notamment certaines niches fiscales ou les exonérations de cotisations accordées sans contreparties.

Dans ce contexte du retour à la régularisation budgétaire par décret, les conséquences des annulations de crédits ne pourront qu'impacter négativement les moyens pour notre administration et donc l'exercice des missions ainsi que les conditions de travail des agents.

Concernant le budget alloué à notre Direction, **F.O.- DGFIP29** déplore une baisse de la dotation départementale probablement en lien avec le plan d'austérité que nous venons d'évoquer et qui touche pour moitié les dépenses de fonctionnement des ministères et pour moitié les politiques publiques de l'État..

Dans le prolongement de nos interventions lors des précédents CSAL, nous réitérons notre revendication et celles de nos mandants pour que l'opération de transfert de la Trésorerie Amendes de Brest à Concarneau soit purement et

simplement abandonnée, nous rappelons à nouveau combien ce projet ubuesque est un non-sens pour l'exercice des missions et la continuité du service public.

Dans ce contexte, la fermeture à marche forcée de l'accueil physique de la Trésorerie de Brest Amendes ne manque pas d'ores et déjà d'impacter les usagers souvent vulnérables qui ne sont pas du tout familiers des canaux à distance proposés par la DGFIP.

Comme nous l'avions pressenti, force est de constater que les flux d'accueil de ces dernières semaines en lien avec la fermeture progressive du guichet d'accueil de Brest Amendes ont généré une sévère dégradation des conditions de travail de nos collègues, une fois de plus les agents de la DGFIP font les frais de décisions hors sol allant à l'encontre d'un service public de qualité et de proximité.

Concernant le bilan de l'activité du service d'accueil départemental qui nous est présenté aujourd'hui, les taux de fréquentation observés en augmentation sont révélateurs des besoins de la population, ils ne sont pas non plus étrangers à GMBI dont les conséquences désastreuses se sont abattues sur les agents à partir du printemps 2023... nous le répétons aujourd'hui, les accueils en tiers lieux ne peuvent pallier au remplacement du réseau de la DGFIP malheureusement atomisé par le NRP à partir de l'année 2020..

Sur tous les fronts des missions les agents de la DGFIP font encore face, mais pour combien de temps alors que le malaise est palpable tangible et même un thermomètre si imparfait que l'observatoire interne trahit la perte de sens, l'absence de perspectives et les inquiétudes des personnels tous grades confondus.

C'est dans ce contexte que nous voyons poindre loin du management bienveillant professé, un management sans ménagement qui entretient les tensions quand il faudrait les apaiser. Cette apparition d'un caporalisme d'un autre âge est également un symptôme...

Il y a pourtant tant de sachants à valoriser, tant de talents à repérer, à cultiver, à encourager, tant d'énergies à entretenir et à libérer plutôt qu'à décourager..

L'ensemble des agents de la DGFIP réclament des mesures concrètes qui ne se limite plus aux discours ou aux remerciements, des mesures qui constitueraient une véritable reconnaissance de leur engagement exemplaire.

Cette reconnaissance se mesure parfois à des dispositions qui ne coûtent rien ou pas grand-chose, dans ce contexte le refus persistant d'accorder le pont naturel du 10 mai 2024 reste incompréhensible, c'est pourquoi Monsieur le Président, compte tenu que cette journée ne représente qu'un infinitésimal enjeu au regard de la campagne d'impôt sur le revenu, **F.O.- DGFIP29** renouvelle sa demande de voir accorder à tous le bénéfice de ce pont naturel.